



LES ÉCHANGES INTRACOMMUNAUTAIRES DEB ET TVA



Attestation de formation
Certificat de réalisation

DATE(S)

20 juin 2024

LIEU

CCI DU CHER
Avenue d'Issoudun
18000 BOURGES

DURÉE

1 jour soit 7 heures

PUBLIC(S)

Responsables financiers
ADV et commerciaux,
Achats et approvisionneurs
Logisticiens
Responsables douane
Collaborateurs des services comptables ou
administratifs

TAUX*

Taux de satisfaction	90,83%
Taux de certification	non concerné
Taux de rupture	non concerné
Taux d'insertion à 3 mois	non concerné
Taux d'insertion à 6 mois	non concerné
Taux de poursuite d'étude	non concerné

*Calculs sur 2022

OBJECTIFS

- » Gérer et appliquer les nouvelles règles de la TVA douanière intracommunautaire
- » Compléter l'enquête statistique, l'état récapitulatif TVA et la déclaration de TVA

COMPÉTENCES VISÉES

- » Les règles de territorialité
- » Les différentes obligations des assujettis
- » Le traitement des livraisons et acquisitions intracommunautaires

MODALITÉS D'ACCÈS

- » Bulletin d'inscription
- » Entretien d'étude du besoin
- » Questionnaire de positionnement
- » Convention de formation
- » Clôture des inscriptions 15 jours avant

PRÉREQUIS

- » Connaître les fondamentaux des procédures douanières et fiscales



TARIF

500€/personne net de TVA

Possibilité de prise en charge OPCO

ACCESSIBILITE HANDICAP

Etude des besoins spécifiques
au cas par cas

Aide à la constitution des dossiers
Adaptations spécifiques

Contactez notre référente handicap pour
plus d'informations :



Nathalie BONNARD

nathalie.bonnard@cher.cci.fr

02 48 67 55 55

CONTACT

Karina MAKHLOUF

export@cher.cci.fr

02 48 67 80 91

CCI du cher - Avenue d'Issoudun
CS 70237 - BOURGES CEDEX

cher.cci.fr

PÉDAGOGIES & MOYENS

- » Intervenants professionnels et issus du secteur
- » Participative et directement opérationnelle
- » Activité centrée sur les spécificités de l'entreprise
- » Distanciel possible si conditions l'exigent
- » Groupe de 4 à 8 personnes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- » Test final



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION*

*Des modifications peuvent intervenir pour répondre au mieux aux attentes de l'entreprise et des salariés formés.

Introduction et changements réglementaires

Mise en place du système EBS contre la fraude à la TVA en UE (1er janvier 2022)
Abrogation du règlement Intrastat, remplacé par le Règlement EBS
Remplacement de la DEB par deux procédures séparées (1er janvier 2022)
Modification du portail « DEB WEB »

Obligations relatives aux échanges de marchandises

Comprendre la TVA communautaire
Gérer l'auto-liquidation de la TVA
Maîtriser les mentions obligatoires sur les factures

Déclaration d'échange de biens (DEB) :

Connaître les opérations à déclarer
Identifier le redevable de l'information
Comprendre la période de référence
Connaître les seuils déclaratifs et le niveau d'obligation

Réponse à l'enquête statistique

Maîtriser les variables à fournir
Gérer les spécificités liées au travail à façon, à la réexpédition, au montage ou à l'installation

État récapitulatif TVA

Connaître les codes spécifiques
Gérer les cas particuliers

Formalités particulières

Maîtriser les différents types de contrôles
Comprendre les sanctions
Connaître le règlement des contentieux
Maîtriser le droit d'enquête et la coopération entre États Membres

Modes de transmission de la déclaration

Utiliser l'e-déclaration sur le site pro-douane
Maîtriser les outils et fonctionnalités du site pro.douane

Obligations relatives aux échanges de services

Comprendre la déclaration européenne de services (DES)
Maîtriser l'e-déclaration sur le site pro Douane

Total 7h

Date de mise à jour : juillet 2024

CONTACTS

CCI FORMATION

cciformation18@cher.cci.fr

CCI du cher - Avenue d'Issoudun CS 70237 BOURGES CEDEX

cher.cci.fr

**BOOSTEZ vos
COMPÉTENCES**
AVEC CCI FORMATION



CCI CHER

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES